

# V

## DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

---

N<sup>os</sup>  
des tableaux.

- I. — Mouvement général d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1893.
  - I bis. — Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane.
  - II. — Répartition des condamnés entrés pendant l'année, suivant la juridiction et la pénalité.
  - III. — Nature des faits ayant motivé la condamnation.
  - IV. — Répartition par département.
  - V. — Condamnés étrangers.
  - VI. — Répartition suivant l'âge.
  - VII. — — — l'état civil.
  - VIII. — — — la religion.
  - IX. — Professions exercées avant l'entrée.
  - X. — Antécédents judiciaires.
  - XI. — Parts attribuées sur le produit du travail.
  - XII. — État de l'instruction.
  - XIII. — Grâces. — Commutations et réductions de peine.
  - XIV. — État disciplinaire.
  - XV. — Maladies.
  - XVI. — Décès.
  - XVII. — Aliénés. — Épileptiques. — Suicides.
  - XVIII. — Industries exploitées.
  - XIX. — Répartition des produits de la main-d'œuvre.
  - XX. — Dépenses des condamnés sur leur pécule.
  - XXI. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc.
  - XXII. — Répartition de la population, au 31 décembre 1893, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.
-

DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

**TABLEAU N° 1. — Mouvement d'entrée et de sortie pendant l'année 1893. — Population au 31 décembre 1893.**

CATÉGORIES	Population restant au 31 décembre 1892.	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1893						SORTIS PENDANT L'ANNÉE 1893										Population au 31 décembre 1893 par catégorie.	Journées de détention.	Population moyenne.	Nombre de détenus que peut contenir l'établissement.	
		VENANT			RÉINTÉGRÉS			Entrés dans une autre catégorie par commutation de peine.	TRANSFÉRÉS													
		du lieu de condamnation.	des maisons centrales ou pénitenciers agricoles.	des établissements de la Nouvelle-Calédonie ou de la Guyane.	après extraction.	après évasion.	TOTAL		Par l'expiration de la peine ou par grâce.	à la Nouvelle-Calédonie ou à la Guyane.	dans d'autres maisons centr. ou prisons départementales.	dans des établissements hospitaliers.	ÉVADÉS	DÉCÉDÉS	TOTAL	Changés de catégorie par commutation de peine.						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21		
Travaux forcés...	220	1.367	6	»	3	»	1.376	»	»	1.308	»	34	»	2	1.339	13	244	99.649	273	480		
Réclusion.....	»	»	»	»	»	»	»	11	»	»	11	»	»	»	11	»	»					
Emprisonnement.	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	»	»	»	2	»	»					
Totaux.....	220	1.367	6	»	3	»	1.376	13	»	1.308	13	34	»	2	1.332	13	244					
TOTAL GÉNÉRAL..		1.376						1.352														

**TABLEAU N° I bis. — Départs à destination de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane.**

DATES	NOMS	NOMBRE des individus pré-sentés aux commissions médicales.	NOMBRE DES INDIVIDUS RECONNUS			NOMBRE DES INDIVIDUS EMBARQUÉS A DESTINATION DE					
			hors d'état d'être embarqués.		en état d'être embarques.	la Nouvelle-Calédonie.			la Guyane.		
			Provisoi- rement	Définite- ment.		con- damnés aux travaux forcés.	con- damnés à la reléga- tion.	total.	con- damnés aux travaux forcés.	con- damnés à la reléga- tion.	total.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<b>1893</b>											
8 février..	Ville de St. Nazaire	334	9	»	325	»	»	»	160	165	325
17 juillet...	—	359	12	»	347	»	»	»	237	110	347
5 août.....	Calédonie.....	292	11	»	281	133	148	281	»	»	»
18 décembre	Ville de St. Nazaire	358	8	»	350	»	»	»	214	136	350
TOTAUX.....		1.343	40	»	1.303	133	148	281	611	411	1.022

**TABLEAU N° II. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1893, suivant la juridiction et la pénalité.**

JUGÉS	
Par les tribunaux correctionnels.....	»
Par les cours d'assises.....	207
Par les tribunaux militaires.....	37
TOTAL.....	244
CONDAMNÉS	
A 5 ans.....	85
A plus de 5 ans et à moins de 10 ans.....	39
A 10 ans.....	53
A plus de 10 à 15 ans.....	18
A plus de 15 à 20 ans.....	20
A plus de 20 ans.....	1
A perpétuité.....	28
TOTAL.....	244

**TABLEAU N° III. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1893, suivant les crimes qui ont motivé la condamnation.**

§ 1er.	
Assassinat.....	34
Association de malfaiteurs.....	5
Empoisonnement.....	1
Fausse-monnaie et fabrication de billets de banque.....	9
Incendie.....	5
Paricide.....	2
Vol qualifié.....	115
§ 2.	
Abus de confiance.....	3
Attentat à la pudeur (Complicité d').....	11
Banqueroute frauduleuse.....	2
Détournements de deniers publics.....	10
Faux en écriture privée.....	12
Vente et achat d'effets militaires.....	2
Viol (Complicité de).....	1
§ 3 (divers).	
(Néant.)	
§ 4.	
Attentat à la pudeur.....	19
Bigamie.....	1
Coups et blessures.....	9
Viol.....	3
TOTAL.....	244

**TABLEAU N° IV. — Répartition de la population au 31 décembre 1893, suivant les départements et les possessions françaises où ils ont été condamnés.**

DÉPARTEMENTS	NOMBRE	DÉPARTEMENTS	NOMBRE
		<i>Report</i> .....	119
Ain.....	3	Marne (Haute-).....	2
Aisne.....	11	Mayenne.....	5
Allier.....	2	Meurthe-et-Moselle.....	»
Alpes (Basses-).....	2	Meuse.....	»
Alpes (Hautes-).....	1	Morbihan.....	2
Alpes-Maritimes.....	4	Nièvre.....	1
Ardèche.....	1	Nord.....	4
Ardennes.....	7	Oise.....	1
Ariège.....	»	Orne.....	»
Aube.....	5	Pas-de-Calais.....	12
Aude.....	»	Puy-de-Dôme.....	1
Aveyron.....	»	Pyrenées (Basses-).....	»
Bouches-du-Rhône.....	11	Pyrenées (Hautes-).....	»
Calvados.....	9	Pyrenées-Orientales.....	»
Cantal.....	4	Rhin (Bas).....	»
Charente.....	3	Rhin (Haut).....	»
Charente-Inférieure.....	3	Rhône.....	3
Cher.....	5	Saône (Haute-).....	»
Corrèze.....	»	Saône-et-Loire.....	»
Corse.....	2	Sarthe.....	»
Côte-d'Or.....	3	Savoie.....	»
Côtes-du-Nord.....	»	Savoie (Haute-).....	»
Creuse.....	1	Seine.....	38
Dordogne.....	2	Seine-Inférieure.....	4
Doubs.....	3	Seine-et-Marne.....	1
Drôme.....	»	Seine-et-Oise.....	1
Eure.....	1	Sèvres (Deux-).....	»
Eure-et-Loir.....	»	Somme.....	3
Finistère.....	3	Tarn.....	»
Gard.....	»	Tarn-et-Garonne.....	»
Garonne (Haute-).....	»	Var.....	»
Gers.....	2	Vaucluse.....	1
Gironde.....	2	Vendée.....	3
Hérault.....	»	Vienne.....	»
Ille-et-Vilaine.....	3	Vienne (Haute-).....	»
Indre.....	»	Vosges.....	»
Indre-et-Loire.....	1	Yonne.....	1
Isère.....	»	Algérie { Département d'Alger.....	17
Jura.....	»	— de Constantine.....	12
Landes.....	»	— d'Oran.....	14
Loir-et-Cher.....	1	Colonies françaises.....	»
Loire.....	4	Armées en campagne.....	»
Loire (Haute-).....	»	En mer.....	»
Loire-Inférieure.....	2	Tribunaux consulaires dans les échelles du	»
Loiret.....	3	Levant.....	»
Lot.....	»	Principauté de Monaco.....	»
Lot-et-Garonne.....	»	République d'Andorre.....	»
Lozère.....	»		
Maine-et-Loire.....	2		
Manche.....	4		
Marne.....	11		
<i>A reporter</i> .....	119	<b>TOTAL</b> .....	244

**TABLEAU N° V. — Répartition par nationalité des étrangers détenus au 31 décembre 1893.**

DÉSIGNATION de la nationalité des condamnés.	NOMBRE	DÉSIGNATION de la nationalité des condamnés.	NOMBRE
Allemagne.....	5	<i>Report</i> .....	22
Angleterre.....	»	Pays-Bas.....	»
Autriche.....	»	Portugal.....	»
Belgique.....	7	République d'Andorre.....	»
Danemark.....	»	Russie.....	»
Espagne.....	6	Suède et Norvège.....	»
Etats-Unis d'Amérique.....	1	Suisse.....	2
Grèce.....	»	Tunisie.....	»
Italie.....	3	Turquie.....	»
Maroc.....	»	Autres pays.....	»
Mexique.....	»		
<i>A reporter</i> .....	22	<b>TOTAL</b> .....	24

**TABLEAU N° VI. — Répartition de la population au 31 décembre 1893, suivant l'âge.**

De 16 à 20 ans.	De 21 à 25 ans.	De 26 à 30 ans.	De 31 à 40 ans.	De 41 à 50 ans.	De 51 à 60 ans.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7
72	42	58	49	17	6	244

**TABLEAU N° VII. — Répartition de la population au 31 décembre 1893, suivant l'état civil.**

CÉLIBATAIRES ET VEUFs		MARIÉS		TOTAL
avec enfants.	sans enfants.	avec enfants.	sans enfants.	
1	2	3	4	5
3	160	51	30	244

**TABLEAU N° VIII. — Répartition de la population au 31 décembre 1893, suivant la religion.**

Catholiques.	Protestants.	Israélites.	Mahométans.	Ayant déclaré n'appartenir à aucun culte.	TOTAL
1	2	3	4	5	6
234	9	1	»	»	244

**TABLEAU N° IX. — Répartition de la population au 31 décembre 1893, suivant les métiers et professions exercés au moment du jugement.**

MÉTIER ET PROFESSIONS	2 TRAVAUX FORCÉS	3 DÉTENTION	4 RÉCLUSION	5 EMPRISONNEMENT	6 TOTAUX par catégorie et par profession.
1					
<b>§ 1<sup>er</sup>.</b>					
Propriétaires, Rentiers.....	3	»	»	»	3
<b>§ 2. — PROFESSIONS LIBÉRALES</b>					
Agents d'affaires, d'assurances, de remplacement, écrivains publics.....	»	»	»	»	»
Avocats, Officiers ministériels, Clercs.....	»	»	»	»	»
Architectes, Peintres, Sculpteurs, Musiciens, Artistes dramatiques.....	»	»	»	»	»
Dentistes, Herboristes, Chimistes.....	»	»	»	»	»
Dessinateurs, Géomètres, Photographes, Modeleurs.....	»	»	»	»	»
Ecclesiastiques, Religieux.....	»	»	»	»	»
Etudiants.....	»	»	»	»	»
Hommes de lettres.....	»	»	»	»	»
Instituteurs, Professeurs.....	»	»	»	»	»
Médecins, Chirurgiens, Vétérinaires, Sages-Femmes.....	»	»	»	»	»
<b>§ 3.</b>					
Employés des services publics.....	1	»	»	»	1
Employés de commerce, d'industrie et de fabrique.....	11	»	»	»	11
<b>§ 4. — COMMERÇANTS, FABRIQUANTS</b>					
Aubergistes, Logeurs, Cabaretiers, Cafetiers, Brasseurs, Restaurateurs.....	3	»	»	»	3
Barbiers, Coiffeurs, Perruquiers.....	3	»	»	»	3
Négociants, Marchands, Commissionnaires en marchandises, Banquiers.....	2	»	»	»	2
<b>§ 5. — PROFESSIONS ALIMENTAIRES</b>					
Bouchers, Charcutiers.....	8	»	»	»	8
Boulangers, Pâtisseries, Vermicelliers, Meuniers.....	5	»	»	»	5
Cuisiniers, Confiseurs, Rôtisseurs.....	7	»	»	»	7
<b>§ 6. — OUVRIERS D'ATELIERS ET DE FABRIQUES</b>					
Blanchisseurs, Repasseurs.....	4	»	»	»	4
Bonneters, Passementiers, Tullistes, Dentelliers, Gantierfi, Fleuristes.....	»	»	»	»	»
Boutonniers, Peigniers, Brosseurs, Vanniers, Chapeliers.....	7	»	»	»	7
Cordonniers, Chaussonniers, Piqueurs, Claqueurs, Casquetiers.....	13	»	»	»	13
Fouleurs, Teinturiers Dégraisseurs, Savonniers, Papetiers.....	»	»	»	»	»
Relieurs, Brocheurs, Découpeurs en carton.....	4	»	»	»	4
Selliers, Bourreliers.....	3	»	»	»	3
Tailleurs, Couturiers, Lingères, Modistes.....	9	»	»	»	9
Tanneurs, Tisseurs, Fileurs, Apprêteurs, Imprimeurs sur étoffes ou papiers peints.....	»	»	»	»	»
Typographes, Lithographes, Graveurs.....	»	»	»	»	»
<b>§ 7. — INDUSTRIES DU BATIMENT ET DU MOBILIER</b>					
Bijoutiers, Argentiers, Doreurs, Ciseleurs, Émailleurs, Horlogers.....	1	»	»	»	1
Carriers, Mineurs, Briquetiers, Tuilliers, Chauffourniers.....	9	»	»	»	9
Charpentiers, Scieurs de long.....	7	»	»	»	7
Forgerons, Serruriers, Maréchaux ferrants, Chauffeurs.....	»	»	»	»	»
Tourneurs en fer, Tréfileurs, Cloutiers, Taillandiers, Mécaniciens.....	3	»	»	»	3
Ferblantiers, Armuriers, Zingueurs, Tailleurs de limes.....	15	»	»	»	15
Maçons, Tailleurs de pierres, Pavés, Plâtriers, Plafonneurs.....	»	»	»	»	»
Menusiers, Ebénistes, Tapissiers, Tourneurs en bois, Fumistes.....	»	»	»	»	»
Sabotiers, Layetiers, Codriers, Carrossiers, Tonneliers.....	8	»	»	»	8
Peintres en bâtiment, en voitures, Vitriers, Vernisseurs, Couvres.....	5	»	»	»	5
<b>§ 8. — PROFESSIONS AGRICOLES, JOURNALIÈRES, ETC.</b>					
Bateliers, Mariniers, Pêcheurs.....	»	»	»	»	»
Bûcherons, Charbonniers, Résiniers.....	»	»	»	»	»
Cantonniers, Casseurs de pierres, Poseurs de rails, Cochers.....	»	»	»	»	»
Charretiers, Chargeurs, Camionneurs, Conducteurs de diligences.....	»	»	»	»	»
Postillons, Rouliers, Voituriers, Palefreniers, Terrassiers.....	»	»	»	»	»
Cultivateurs, Bergers, Bouviers, Fermiers, Pépiniéristes.....	»	»	»	»	»
Métayers, Jardiniers, Vignerons, Domestiques de fermes.....	37	»	»	»	37
Domestiques de ville, Portiers, Messagers, Manœuvres.....	1	»	»	»	1
Équarisseurs, Vidangeurs, Fossoyeurs, Journaliers.....	33	»	»	»	33
<b>§ 9. — PROFESSIONS NOMADES</b>					
Colporteurs, Marchands ambulants, Ravaudeurs, Brocanteurs, Racomodeurs.....	2	»	»	»	2
Remouleurs, Étameurs, Ramoneurs, Salimbanques, Bateleurs, Chanteurs ambulants.....	3	»	»	»	3
<b>§ 10.</b>					
Militaires et Marins.....	34	»	»	»	34
<b>§ 11.</b>					
Vagabonds, Mendiants,.....	»	»	»	»	»
<b>§ 12.</b>					
A la charge de leurs familles, sans métiers ni professions.....	3	»	»	»	3
TOTAUX.....	244	»	»	»	244

**TABLEAU N° X. — État par catégorie pénale des récidivistes, d'après le nombre des condamnations antérieures entraînant la peine de la récidive. — Nombre des individus non légalement récidivistes qui, antérieurement, avaient subi des condamnations à un an et au-dessous, ou avaient été enfermés comme jeunes détenus dans les colonies ou quartiers d'éducation correctionnelle.**

CONDAMNÉS AYANT ENCOURU LA RELEGATION (art. 4 de la loi du 27 mai 1885).							RÉCIDIVISTES PROPREMENT DITS (art. 56, 57 et 58 du code pénal) ayant été condamnés antérieurement.					INDIVIDUS NON LÉGALEMENT RÉCIDIVISTES condamnés antérieurement.				18 Individus ayant été détenus dans des établissements d'éducation correctionnelle.	19 Nombre total des individus pourvus d'antécédents judiciaires.	20 Soumis à l'interdiction de séjour à l'expiration de la peine qu'ils subissent.
§ 1.	§ 2.	§ 3.	§ 4.	TOTAL		TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois.	Plus de quatre fois.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.			
2	3	4	5	6 Récidivistes.	7 Non récidivistes.											8	9	10
»	17	22	12	44	7	35	28	15	7	2	87	18	11	9	38	43	219	67

**TABLEAU N° XI. — Répartition de la population au 31 décembre 1893, d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, suivant la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.**

CONDAMNÉS RECEVANT						TOTAL
1/10	2/10	3/10	4/10	5/10	6/10	7
1	2	3	4	5	6	
49	60	135	»	»	»	244

**TABLEAU N° XII. — Répartition de la population au 31 décembre 1893, sous le rapport de l'instruction.**

ÉTAT AU MOMENT DE L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT						TOTAL
Illétrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Possédant l'instruction primaire complète.	Possédant une instruction supérieure à l'enseignement primaire.	7
1	2	3	4	5	6	
41	9	170	17	4	3	244

TABLEAU N° XIII. — Renseignements relatifs aux

REMISE entière du restant de la peine.	COMMUTATION				RÉDUCTION DE LA PEINE					
	des travaux forcés à perpétuité en déportation simple.	des travaux forcés en réclusion.	des travaux forcés en emprisonnement.	TOTAL	de moins d'un an.	d'un an à trois ans.	de trois à quatre ans.	de cinq ans et plus.	TOTAL	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
»	»	11	2	13	»	»	»	»	»	»

TABLEAU N° XIV. — Renseignements

CATÉGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES par les tribunaux pendant la détention.					NATURE DES INFRACTIONS												
	Mort.	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement.	TOTAL des colonnes 2 à 5.	VOIES DE FAIT												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Travaux forcés	»	»	»	»	»	13	»	»	23	»	7	301	4	9	3	2	116	478
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	13	»	»	23	»	7	301	4	9	3	2	116	478
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	»					478												

TABLEAU N° XV Mouvement de

CATÉGORIES PÉNALES	EFFECTIF DE L'INFIRMERIE au 31 décembre 1892.	ENTRÉES EN 1893	TOTAL	SORTIES EN 1893				
				Guéris.	Transférés dans des établissements hospitaliers ou au quartier d'alliés de Gailion.	Libérés.	Décédés.	TOTAL
				5	6	7	8	9
Travaux forcés....	22	187	209	200	»	»	2	202
TOTAUX GÉNÉRAUX...	22	187	209	200	»	»	2	202

grâces, commutations de peines et récompenses.

TOTAL DES REMISES, COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE			RÉCOMPENSES.			OBSERVATIONS
sur la proposition de l'administration.	sur la demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAL	Dixièmes supplémentaires.	Versements permanents.	TOTAL	
11	12	13	14	15	16	
13	»	13	»	»	»	»

sur l'état disciplinaire.

PUNITIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT								NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS				JOURNÉES de cellule.			JOURNÉES de salle de discipline.	JOURNÉES de privations alimentaires		ÉVASIONS				
Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réduction de dixièmes.	Amandes.	Autres punitions.	Réprimande.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois et plus.	TOTAL	Prévention, punition ou consignation.		Séquestration.	Observation et isolement.	A titre de punition principale.	A titre d'accessoire d'une autre punition.	Tentées.	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris au 31 décembre.
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	37	38
82	»	203	144	»	18	14	17	478	54	28	31	27	140	209	»	73	»	159	»	»	»	»
82	»	203	144	»	18	14	17	478	54	28	31	27	140	209	»	73	»	159	»	»	»	»
478								140				282			159							

l'infirmerie, pendant l'année 1893.

Effectif de l'infirmerie au 31 décembre 1893.	JOURNÉES à L'INFIRMERIE	PROPORTION				Des décès au total des entrées et de l'effectif de l'infirmerie au 31 décembre 1893.	Des déçés à la population moyenne.
		Des entrées à l'infirmerie par jour à la proportion moyenne.	Des journées à l'infirmerie à la population moyenne.	Des journées à l'infirmerie au total des entrées et de l'effectif de l'infirmerie au 31 décembre 1893.	Des décès au total des entrées et de l'effectif de l'infirmerie au 31 décembre 1893.		
		12	13	14	15		
10	11	0,188	2,963	14,129	0,957	0,733	
7	2.953	0,188	2,963	14,129	0,957	0,733	



**TABLEAU N° XVII. — Malades décédés dans les infirmeries, classés d'après**

NATURE DES MALADIES 1	Nombre total des malades décédés. 2	NOMBRE des maladies suivant la forme.		NOMBRE suivant		
		Aiguë. 3	Chronique. 4	16 à 20 ans. 5	plus de 20 à 30 ans. 6	plus de 30 à 40 ans. 7
Appareil circulatoire.....	1 Maladies du cœur et du péricarde.....	»	»	»	»	»
	2 Maladies des artères et des veines.....	»	»	»	»	»
	3 Pneumonies, Pleurésies, etc.....	1	1	»	»	1
Appareil respiratoire.....	4 Maladies des bronches et du larynx.....	»	»	»	»	»
	5 Phtisie pulmonaire.....	1	1	»	»	»
	6 Angine.....	»	»	»	»	»
	7 Indigestions et embarras gastriques.....	»	»	»	»	»
Appareil digestif et annexes.....	8 Gastrite, entérite, diarrhée.....	»	»	»	»	»
	9 Péritonite.....	»	»	»	»	»
	10 Maladies du foie, des voies biliaires et de la rate.....	»	»	»	»	»
Appareil génito-urinaire.....	11 Maladies des voies urinaires.....	»	»	»	»	»
	12 Maladies des organes génitaux.....	»	»	»	»	»
	13 Maladies du cerveau, de la moelle et des méninges.....	»	»	»	»	»
Appareil cérébro-spinal et nerveux.....	14 Névralgies.....	»	»	»	»	»
	15 Névroses.....	»	»	»	»	»
	16 Epilepsie.....	»	»	»	»	»
	17 Folie.....	»	»	»	»	»
	18 Idiotie.....	»	»	»	»	»
	19 Maladies des yeux.....	»	»	»	»	»
Appareil des sens, de la peau et du tissu cellulaire.....	20 Maladies du nez de la bouche et des oreilles.....	»	»	»	»	»
	21 Abscès, furoncles, ulcères.....	»	»	»	»	»
	22 Erysipèles.....	»	»	»	»	»
	23 Maladies diverses de la peau.....	»	»	»	»	»
Appareil locomoteur.....	24 Rhumatismes.....	»	»	»	»	»
	25 Rhumatismes articulaires.....	»	»	»	»	»
Appareil sécrétoire.....	26 Arthrite, carie, nécrose, etc.....	»	»	»	»	»
	27 Hydropisies diverses.....	»	»	»	»	»
Pyrexies.....	28 Fièvres intermittentes.....	»	»	»	»	»
	29 Fièvre typhoïde.....	»	»	»	»	»
	30 Fièvres diverses.....	»	»	»	»	»
	31 Fièvres éruptives.....	»	»	»	»	»
Cachexies.....	32 Anémie, débilité, gangrène.....	»	»	»	»	»
	33 Scorbut.....	»	»	»	»	»
	34 Scrofules.....	»	»	»	»	»
	35 Cancérs.....	»	»	»	»	»
Maladies contagieuses.....	36 Syphilis.....	»	»	»	»	»
	37 Teigne.....	»	»	»	»	»
	38 Gale.....	»	»	»	»	»
Maladies de cause toxique.....	39 Empoisonnement.....	»	»	»	»	»
Maladies de cause mécanique.....	40 Contusions, plaies, luxations.....	»	»	»	»	»
	41 Hernies.....	»	»	»	»	»
	42 Accouchements.....	»	»	»	»	»
	43 Maladies indéterminées.....	»	»	»	»	»
	44 Maladies simulées.....	»	»	»	»	»
	45 Suicides.....	»	»	»	»	»
Epidémies.....	46 Variole.....	»	»	»	»	»
	47 Cholérine.....	»	»	»	»	»
	48 Choléra.....	»	»	»	»	»
<b>TOTAUX.....</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>1</b>

Proportion du total des décès par rapport au total.....

**la nature de la maladie, l'âge, la saison, l'état de la santé au moment de l'entrée.**

NATURE DES MALADIES	NOMBRE DES MALADES suivant l'âge.				NOMBRE DES MALADES suivant la saison.				NOMBRE DES MALADES suivant la durée de la captivité.						NOMBRE DES MALADES suivant l'état de la santé à l'entrée dans la maison.		
	plus de 40 à 50 ans. 8	plus de 50 à 60 ans. 9	plus de 60 à 70 ans. 10	plus de 70 ans. 12	1 <sup>r</sup> trimestre. 13	2 <sup>e</sup> trimestre. 14	3 <sup>e</sup> trimestre. 15	4 <sup>e</sup> trimestre. 16	1 <sup>r</sup> année. 17	2 <sup>e</sup> année. 18	3 <sup>e</sup> année. 19	4 <sup>e</sup> année. 20	5 <sup>e</sup> année. 21	Après la 5 <sup>e</sup> année. 22	Existence de la maladie. 23	Constitution faible. 24	Bon état de santé. 25
Appareil circulatoire.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil respiratoire.....	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»
Appareil digestif et annexes.....	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil génito-urinaire.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil cérébro-spinal et nerveux.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil des sens, de la peau et du tissu cellulaire.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil locomoteur.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil sécrétoire.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Pyrexies.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Cachexies.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Maladies contagieuses.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Maladies de cause toxique.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Maladies de cause mécanique.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
<b>TOTAUX.....</b>	<b>1</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>1</b>	<b>»</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>»</b>

{ de la population moyenne de l'établissement 732 p. 100.  
 { des entrées à l'infirmerie..... 25,000 p. 100.

CATEGORIES	NOMBRE au 31 décembre 1892.		CAS CONSTATÉS pendant l'année 1893.		TOTAL		SORTIES		RESTE au 31 décembre 1893.		NOMBRE DE SUICIDES						Nombre des individus ayant tenté ou accompli des suicides qui ont donné antérieurement des signes d'aliénation mentale.						
	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques ou non	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques ou non	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques ou non		Aliénés épileptiques ou non aliénés.		TENTÉS			ACCOMPLIS									
							libérés, graciés ou décédés	trans- portés, hospi- taliers.	libérés, graciés ou décédés	trans- portés, hospi- taliers.	au moyen d'ins- truments tran- chants.	par suspen- sion ou stran- gulation.	par d'autres moyens.	par suspen- sion ou stran- gulation.	au moyen d'in- stru- ments tran- chants.	par chute.		par d'autres moyens.					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
PÉNALES	épilé- ptiques	non aliénés.	épilé- ptiques	non aliénés.	épilé- ptiques	non aliénés.	épilé- ptiques	non aliénés.	épilé- ptiques	non aliénés.	épilé- ptiques	non aliénés.	épilé- ptiques	non aliénés.	épilé- ptiques	non aliénés.	épilé- ptiques	non aliénés.	épilé- ptiques	non aliénés.	épilé- ptiques	non aliénés.	épilé- ptiques
Travaux forcés	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	

**TABEAU N° XIX. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1893. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.**

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITÉES	JOURNÉES DE TRAVAIL	NOMBRE des travailleurs pendant l'année.			NOMBRE des travailleurs au 31 décembre 1893.			Produit net.	Gratifica- tions.	TOTAL des colonnes 9 et 10.	PRODUITS par journée de travail.		
		Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL	Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL				D'après les tarifs.	Gratifica- tions.	TOTAL
Effilochage .....	42.546	138	»	138	143	»	143	9.826 39	»	9.826 15	0 23 09	»	0 23 09
Sacs en papier ...	14.073	46	»	46	47	»	47	9.407 63	»	9.407 63	0 66 85	»	0 66 85
Service général...	12.933	42	»	42	37	»	37	11.241 12	»	11.241 12	0 86 78	»	0 86 78
TOTAUX .....	69.572	226	»	226	227	»	227	30.475 14	»	30.475 14	0 43 80	»	0 43 80



**TABEAU N° XX. — Répartition des produits de la main-d'œuvre, pendant l'année 1893.**

PÉCULE DES DÉTENUÉS		PORTION RESTANT ACQUISE au TRÉSOR		PORTION RESTANT ACQUISE au TRÉSOR		PÉCULE DES DÉTENUÉS		PORTION RESTANT ACQUISE au TRÉSOR		TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	TOTAL
7.672 31	»	22.802 83	»	»	30.475 14	0,0770	»	0,2288	»	»	0,3058

**TABEAU N° XXI. — Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1893.**

SITUATION DU PÉCULE au 31 décembre 1892.		RECETTES DU PÉCULE DISPONIBLE		DÉPENSES DU PÉCULE DISPONIBLE		SITUATION DU PÉCULE au 31 décembre 1893																		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
																								disponible.
895 00	»	»	7.672 81	454 40	37.492 27	93 05	»	45.714 23	»	45.714 23	15.785 88	38 25	»	28.743 62	254 49	»	44.817 24	»	44.817 24	2.482 65	»	»	»	»

**TABEAU N° XXII. — Dépenses des condamnés sur leur pécule.**

DÉPENSES PERSONNELLES		SECOURS aux familles		RESTITUTIONS		RETRAIT DE FONDS particuliers et autres dépenses exceptionnelles.		TOTAL général des dépenses (colonnes 5 à 8.)		MOYENNE DES DÉPENSES PERSONNELLES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION		ÉVALUATION DES VIVRES SUPPLÉMENTAIRES DONNÉS GRATUITEMENT												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
																								Autres aliments.
400 33	9.707 82	3.965 14	691 50	14.824 79	958 30	2 70	»	15.785 88	0 1020	0 0398	0 0069	0 4087	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

**TABEAU N° XXIII. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.**

JOURNÉES DE TRAVAIL	JOURNÉES DE REPOS			JOURNÉES de condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	JOURNÉES de chômage faute de travail.	JOURNÉES de condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	JOURNÉES DE REPOS			JOURNÉES de maladie.	JOURNÉES DE CELLEULE		JOURNÉES de salle de discipline.	TOTAL
	En commun.	A l'isolement.	1				2	3	4		5	6		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13		
69.572	»	»	»	9.872	12.209	4.761	»	2.953	73	209	»	99.649		

**TABEAU N° XXIV. — Répartition de la population au 31 décembre 1893, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.**

TRAVAILLEURS	AU REPOS			Condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	Au chômage faute de travail.	EN CELLEULE	TOTAL				
	Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.					A l'infirmerie.	A l'isolement sans travail.	Par punition disciplinaire.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
227	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	244

N° des tableaux

## VI

# RENSEIGNEMENTS DIVERS

### RELATIFS AU PERSONNEL

- I. — Personnel des maisons centrales et des pénitenciers agricoles, du dépôt de forçats et des établissements publics de jeunes détenus. — Renseignements divers.
- II. — Personnel des maisons d'arrêt, de justice et de correction, des chambres et dépôts de sûreté — Renseignements divers.

**TABLEAU N° I. — Personnel des maisons centrales et des pénitenciers de Saint-Martin-de-Ré.**

ÉTABLISSEMENTS	SERVICE ADMINISTRATIF					SERVICE ÉCONOMIQUE			SERVICE AGRICOLE						SERVICE des BATIMENTS		SERVICE RELIGIEUX			
	Directeurs.	Inspecteurs.	Greffiers-comptables, greffiers, agents comptables.	Commis aux écritures.	Employés auxiliaires.	Économés.	Gardes-magasins.	Teneurs de livres.	Régisseurs des cultures.	Vétérinaires.	Conducteurs de travaux agricoles.	Jardiniers.	Mécaniciens, Patrons de barque.	Architectes.	Conducteurs des travaux de bâtiments.	Service de l'enseignement, Instituteurs.	Contremaîtres.	Aumôniers catholiques.	Pasteurs protestants.	Rabbins.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
<b>FRANCE</b>																				
MAISONS CENTRALES ET PÉNITENCIERS AGRICOLES																				
<i>Établissements affectés aux hommes.</i>																				
Albertville .....	1	1	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	*1	»	1	»	*1	»	»
Beaulieu .....	1	1	1	1	»	1	»	1	»	»	»	»	»	*1	»	1	»	*1	»	»
Clairvaux .....	1	1	1	3	»	1	»	2	»	»	»	»	»	*1	»	2	3	*1	»	»
Embrun .....	1	1	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	*1	»	1	»	*1	»	»
Eysses .....	1	1	1	3	»	1	»	1	»	»	»	»	»	1	»	1	»	1	»	»
Fontevault .....	1	1	1	2	»	1	»	1	»	»	»	»	»	1	»	1	»	1	»	»
Gaillon .....	1	1	1	1	»	1	»	2	»	»	»	»	»	*1	»	1	»	*1	»	»
Landerneau .....	1	1	1	2	»	1	»	»	»	»	»	»	»	*1	»	1	»	*1	»	»
Loos .....	1	1	1	2	»	1	»	»	»	»	»	»	»	*1	»	1	»	*1	»	»
Melun .....	1	1	1	1	»	1	»	3	»	»	»	»	»	*1	»	1	»	*1	»	»
Nîmes .....	1	1	1	2	»	1	»	1	»	»	»	»	»	*1	»	1	»	*1	»	»
Poissy .....	1	1	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	*1	»	1	»	*1	»	»
Riom .....	1	1	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	1	»	»
Thouars .....	1	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	1	»	»
Castelluccio .....	»	1	1	»	»	1	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Chiavari .....	1	1	1	»	»	1	1	1	1	»	1	»	»	»	»	1	»	*1	»	»
<b>TOTAUX.....</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>24</b>	<b>»</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>14</b>	<b>»</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>3</b>
<i>Établissements affectés aux femmes (1).</i>																				
Clermont .....	1	1	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	*1	»	1	»	*1	*1	»
Montpellier .....	1	1	1	1	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	*1	»	*1
Rennes .....	1	1	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	*1	»	1	»	*1	»	»
<b>TOTAUX.....</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>»</b>	<b>1</b>	<b>»</b>	<b>1</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>2</b>	<b>»</b>	<b>3</b>	<b>»</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Dépôt de forçats de Saint-Martin-de-Ré .....	1	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	*1	*1	»

NOTA. — Tous les fonctionnaires ou employés sont internes, à l'exception de ceux désignés par un astérisque.

**agricoles, des colonies publiques de jeunes détenus et du dépôt de forçats. — Renseignements divers.**

SERVICE DE SANTÉ	SERVICE DE GARDE ET DE SURVEILLANCE										RENSEIGNEMENTS DIVERS				
	Médecins, chirurgiens.	Pharmaciens.	Gardiens-chefs.	Premiers gardiens, brigadiers, des gardiens externes, gardiens commis-greffiers.	Gardiens ordinaires et gardiens externes.	Sœurs supérieures et surveillantes principales.	Sœurs assistantes et premières surveillantes.	Surveillantes ordinaires laïques ou religieuses.	Portiers des deux sexes.	NOMS des entrepreneurs.	DATE du commencement des marchés.	DURÉE des marchés.	EXPIRATION de la période courante.	PRIX de journée alloué aux entrepreneurs.	
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35		
MM.															
*1	»	1	2	25	»	»	»	»	Brunswick.	1 <sup>er</sup> sept. 1889.	6 ou 9.	1 <sup>er</sup> septembre 1895	0 51 5		
*1	1	1	5	49	»	»	»	»	En régie.	»	»	»	»		
*1	»	1	4	65	»	»	»	»	En régie.	»	»	»	»		
*1	»	1	»	8	»	»	»	»	Mistral et Pavie.	1 <sup>er</sup> novembre 1887.	6 ans.	1 <sup>er</sup> novembre 1893.	0 52 9		
*1	*1	1	3	37	»	»	»	»	Coste-Folcher Duburguet.	15 juin 1887.	6 ou 9.	15 juin 1893.	0 45 7		
*1	1	1	4	48	»	»	»	»	En régie.	»	»	»	»		
*1	1	1	5	49	»	»	»	»	id.	1 <sup>er</sup> juillet 1890.	3 ans.	1 <sup>er</sup> juillet 1893.	0 44 8		
*1	1	1	4	38	»	»	»	»	Usannaz.	»	»	»	»		
*1	1	1	7	45	»	»	»	»	En régie.	»	»	»	»		
*1	*1	1	3	42	»	»	»	»	id.	»	»	»	»		
*1	*1	1	3	50	»	»	»	»	id.	»	»	»	»		
*1	*1	1	4	52	»	»	»	»	Ferrary.	1 <sup>er</sup> juin 1892.	6 ou 9.	1 <sup>er</sup> janvier 1898.	0 33 »		
*1	*1	1	4	52	»	»	»	»	Durr.	1 <sup>er</sup> juillet 1890.	6 ou 9.	30 juin 1896.	0 42 »		
*1	*1	1	3	41	»	»	»	»	Brunswick.	1 <sup>er</sup> août 1891.	6 ans.	1 <sup>er</sup> août 1897.	0 53 8		
*1	1	1	4	40	»	»	»	»	En régie.	»	»	»	»		
*1	»	1	1	20	»	»	»	»	id.	»	»	»	»		
*1	»	1	4	58	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
<b>16</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>56</b>	<b>667</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>		
*1	*1	»	2	4	1	1	27	»	Farcy et Oppenheim.	15 juin. 1891.	3.6.9.	15 juin 1894.	0 11 »		
*1	*1	»	3	4	1	1	15	»	En régie.	»	»	»	»		
*1	»	»	2	3	1	1	31	»	S. Hayem et Cie.	1 <sup>er</sup> janvier 1892.	6 ou 9.	1 <sup>er</sup> janvier 1898.	0 14 5		
<b>3</b>	<b>2</b>	<b>»</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>73</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>		
*1	»	1	1	25	»	»	»	»	Denardou.	1 <sup>er</sup> janvier 1892.	6 ou 9.	31 décembre 1897.	0 56 9		

(1) L'inspecteur est chargé de la direction administrative.  
 (2) Dans les établissements affectés aux femmes et aux jeunes filles, une des surveillantes est chargée du service de l'enseignement.

ÉTABLISSEMENTS	SERVICE ADMINISTRATIF					SERVICE ÉCONOMIQUE			SERVICE AGRICOLE					SERVICE des BATIMENTS		SERVICE RELIGIEUX						
	Directeurs.	Inspecteurs.	Gardiens-comptables, greffiers, agents comptables.	Commis aux écritures.	Employés auxiliaires.	Économés.	Économés-adjoints.	Teneurs de livres.	Régisseurs des cultures.	Agents auxiliaires des cultures.	Conducteurs des travaux agricoles.	Jardiniers.	Mécaniciens, Patrons de barque.	Architectes.	Conducteurs des travaux de batiments.	Service de l'enseignement. Instituteurs.	Contremaitres.	Aumôniers catholiques.	Pasteurs protestants.	Rabbins.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21		
<i>Établissements publics affectés aux jeunes détenus.</i>																						
Aniane.....	1	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	2	2	1	»	»			
Belle-Ile.....	1	1	1	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	1	1	1	»	»			
Les Douaires.....	1	1	1	»	»	1	»	1	1	»	»	»	»	»	3	»	1	»	»			
Saint-Hilaire.....	1	1	1	»	»	1	»	1	1	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»			
Saint-Maurice.....	1	»	»	»	»	1	»	1	1	»	»	»	»	»	2	»	1	»	»			
Val-d'Yèvre.....	1	1	1	»	»	1	»	1	1	»	»	»	»	»	2	»	1	»	»			
<b>Totaux.....</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>6</b>	<b>»</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>»</b>	<b>»</b>			
<b>ALGÉRIE</b>																						
<i>Maison centrale et pénitencier agricole (Hommes).</i>																						
Berrouaghia.....	1	1	1	3	»	1	»	1	1	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»			
Lambèse.....	1	1	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	1	»	»			
<b>Totaux.....</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>»</b>	<b>1</b>	<b>»</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>»</b>	<b>1</b>	<b>»</b>	<b>1</b>	<b>»</b>	<b>2</b>	<b>»</b>	<b>1</b>	<b>»</b>	<b>»</b>			
Le Lazaret (Femmes) ...	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»			
<b>RÉCAPITULATION</b>																						
<i>Maisons centrales et pénitenciers agricoles.</i>																						
France... { Établissements affectés aux hommes....	15	16	16	24	»	11	1	13	2	1	1	»	»	14	»	15	4	16	6	3		
{ Établissements affectés aux femmes....	3	3	3	5	»	1	»	1	»	»	»	»	2	»	3	»	3	1	1			
Algérie... { Établissements affectés aux hommes....	2	2	2	5	»	1	»	1	1	»	1	»	1	»	2	»	1	»	»			
{ Établissements affectés aux femmes....	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»			
Dépôt de forçats de Saint-Martin-de-Ré.....	1	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»			
Maisons de jeunes détenus. Établiss <sup>s</sup> publics (garçons)	6	5	5	»	»	6	»	6	5	»	»	»	»	»	11	3	6	»	»			
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX.</b>	<b>38</b>	<b>26</b>	<b>28</b>	<b>35</b>	<b>»</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>»</b>	<b>18</b>	<b>»</b>	<b>31</b>	<b>7</b>	<b>28</b>	<b>8</b>	<b>4</b>			
	127					41			11					18		31		7		40		

SERVICE DE SANTÉ	SERVICE DE GARDE ET DE SURVEILLANCE										RENSEIGNEMENTS DIVERS				
	Médecins, Chirurgiens.	Pharmaciens.	Gardiens-chefs.	Premiers-gardiens, brigadiers, des gardiens externes, gardiens commis-greffiers.	Gardiens ordinaires et gardiens externes.	Soeurs supérieures et surveillante principale.	Soeurs assistantes et premières surveillantes.	Surveillantes ordinaires laïques ou religieuses.	Portiers des deux sexes et femmes auxiliaires.	NOMS des entrepreneurs.	DATES du commencement des marchés.	DURÉE des marchés.	EXPIRATION de la période courante.	PRIX de journée alloué aux entrepreneurs.	
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35		
									MM.		Années.		fr. c.		
1	»	1	3	24	»	»	»	»							
1	»	1	5	30	»	»	»	»							
1	»	1	4	35	»	»	»	»							
1	»	1	6	37	»	»	»	»							
1	»	1	3	23	»	»	»	»							
1	»	1	3	23	»	»	»	»							
<b>6</b>	<b>»</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>172</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>							
1	»	1	4	66	»	»	»	»	En régie.						
1	»	1	3	42	»	»	»	»	Meyère et Borgonono.	23 mai 1891.	3,6 ou 9.	23 mai 1894.	0 46 3		
2	»	2	7	108	»	»	»	»							
1	»	»	2	»	1	»	5	1	Galby (Eugène).....	1 janvier 1892.	3,6 ou 9.	31 décem. 1894.	0 59 4		
16	8	16	56	667	»	»	»	»							
3	2	»	7	11	3	3	73	»							
2	»	2	7	108	»	»	»	»							
1	»	»	2	»	1	»	5	1							
1	»	1	1	25	»	»	»	»							
6	»	6	24	172	»	»	»	»							
29	10	25	97	983	4	3	78	1							
	39		1.191												

TABLEAU N° II. — Personnel des maisons d'arrêt, de

CIRCONSCRIPTIONS PÉNITENTIAIRES	DÉPARTEMENTS	RESIDENCES des DIRECTEURS	SERVICE ADMINISTRATIF		INSTITUTEURS ET INSTITUTEURICES		SERVICE RELIGIEUX			SERVICE DE SANTÉ			
			Directeurs.	Inspecteurs.	Greffiers comptables et commis.		Aumôniers catholiques.		Pasteurs et Rabbins.	Chirurgiens, médecins, pharmaciens.			
					Internes.	Externes.	Internes.	Externes.		Internes.	Externes.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1	SEINE.....	Paris et Saint-Denis.....	8	5	30	»	7	1	»	7	5	10	20
2	SEINE-ET-OISE.....	Poissy.....	»	»	»	»	3	»	»	5	»	6	»
3	EURE.....	Gaillon.....	»	»	»	»	1	»	»	5	»	5	»
	EURE-ET-LOIR.....	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	4	»
4	SEINE-INFÉRIEURE.....	»	»	1	3	»	2	3	»	5	»	5	»
	SOMME.....	Rouen.....	1	»	»	»	1	»	»	5	»	5	»
	PAS-DE-CALAIS.....	»	»	»	»	»	1	»	»	6	»	6	»
5	OISE.....	Clermont.....	»	»	»	»	1	»	»	4	»	4	»
	AISNE.....	»	»	»	»	»	1	»	»	5	»	5	»
6	NORD.....	Loos.....	»	»	»	»	1	2	»	7	»	8	»
	SEINE-ET-MARNE.....	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	5	»
7	LOIRET.....	Melun.....	»	»	»	»	1	»	»	4	»	4	»
	YONNE.....	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	5	»
	MEURTHE-ET-MOSELLE.....	»	»	1	»	»	1	»	»	4	»	4	»
8	MARNE.....	Nancy.....	1	»	»	»	2	»	»	5	»	5	»
	MEUSE.....	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	4	»
	ARDENNES.....	»	»	»	»	»	1	»	»	6	»	6	»
9	AUBE.....	»	»	»	»	»	1	»	»	5	»	5	»
	MARNE (HAUTE-).....	Clairvaux.....	»	»	»	»	»	»	»	3	»	3	»
	CÔTE-D'OR.....	»	»	»	1	»	»	»	»	4	»	4	»
10	NIÈVRE.....	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	4	»
	SAÔNE-ET-LOIRE.....	Dijon.....	1	»	»	»	»	»	»	5	»	5	»
	JURA.....	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	4	»
	DOUBS.....	»	»	»	»	2	»	»	»	4	2	4	»
	SAÔNE (HAUTE-).....	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	3	»
11	VOSGES.....	Besançon.....	1	»	»	»	1	»	»	5	»	5	»
	TERRITOIRE DE BELFORT.....	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	1	»
12	CALVADOS.....	Beaulieu.....	»	»	»	»	1	»	»	6	»	6	»
	ORNE.....	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	4	»
	MAYENNE.....	»	»	»	»	1	»	»	»	3	»	3	»
13	ILLE-ET-VILAINE.....	Rennes.....	»	»	»	»	»	»	»	6	»	6	»
	MANCHE.....	»	»	»	»	1	»	»	»	6	»	6	»
14	FINISTÈRE.....	Landerneau.....	»	»	»	»	»	»	»	4	»	5	»
	CÔTES-DU-NORD.....	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	5	»
	MORBIHAN.....	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	4	»
15	LOIRE-INFÉRIEURE.....	Nantes.....	1	»	1	»	1	»	»	5	»	5	»
	VENDÉE.....	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	3	»
16	MAINE-ET-LOIRE.....	Fontevault.....	»	»	»	1	»	»	»	5	»	5	»
	SARTHE.....	»	»	»	»	1	»	»	»	4	»	4	»
17	SÈVRES (DEUX-).....	Thouars.....	»	»	»	1	»	»	»	4	»	4	»
	VIENNE.....	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	5	»
	INDRE-ET-LOIRE.....	»	»	»	»	1	»	»	»	3	»	3	»
18	LOIR-ET-CHER.....	Tours.....	1	»	»	»	»	»	»	3	»	3	»
	CHER.....	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	3	»
	INDRE.....	»	»	»	»	1	»	»	»	4	»	4	»
	PUY-DE-DÔME.....	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	5	»
19	ALLIER.....	Riom.....	»	»	»	»	»	»	»	4	»	4	»
	CREUSE.....	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	4	»

justice et de correction. — Renseignements divers.

SERVICE DE SURVEILLANCE											RENSEIGNEMENTS DIVERS			
Gardiens-chefs.	Premiers gardiens.	Gardiens commis-greffiers.	Gardiens ordinaires.	Surveillants laïques.	Surveillants religieux.	Gardiens des dépôts.	EMPLOIS DIVERS (auxiliaires, portiers, etc.)	NOMS des entrepreneurs.	PRIX de journée alloué à l'entrepreneur.	DATE du commencement des marchés.	DURÉE des marchés.			
												15	16	17
15	16	17	18	19	20	21	22	23	fr. c.	25	Années.			
8	16	16	224	37	54	»	14	MM. Lhermitte.	0 595	1 <sup>er</sup> janvier 1893.	régie 14 fév. 1893			
7	1	3	32	9	»	»	»	Catani.	0 674	1 <sup>er</sup> septembre 1891.	3, 6 ou 9 ans.			
5	»	1	10	6	»	»	»	Durr.	0 53	1 <sup>er</sup> septembre 1888.	id.			
4	»	1	5	4	»	»	»	id.	0 53	id.	id.			
5	2	4	56	4	12	»	»	Brunswick.	0 50	1 <sup>er</sup> mai 1891.	id.			
6	»	2	10	8	»	»	»	id.	0 50	id.	id.			
6	»	1	14	6	»	»	1	id.	0 50	id.	id.			
4	»	1	10	3	3	»	»	Helène et Antoine Tourneur.	0 50	16 novembre 1893.	id.			
5	»	2	14	7	»	»	»	id.	0 50	id.	id.			
7	2	5	29	12	»	»	»	Lhermitte.	0 47 7	1 <sup>er</sup> janvier 1893.	5a 10 mous a 10m.			
5	»	1	10	5	»	»	»	id.	0 58 3	1 <sup>er</sup> mars 1890.	id.			
4	»	1	9	5	»	»	»	id.	0 58 3	1 <sup>er</sup> janvier 1890.	6 ou 9 ans.			
5	»	»	7	5	»	»	»	id.	0 49 4	1 <sup>er</sup> janvier 1891.	id.			
4	1	2	15	3	3	»	»	Angèle et Antoine Tourneur.	0 49 4	1 <sup>er</sup> avril 1891.	5 a 9 m ou 8 a.			
5	»	2	16	7	»	»	»	id.	0 49 4	id.	id.			
4	»	»	6	4	»	»	»	id.	0 49 4	id.	id.			
6	»	»	6	6	»	»	»	id.	0 67 6	7 novembre 1891.	3, 6 ou 9 ans.			
5	»	1	4	5	»	»	»	Jobard.	0 67 6	id.	id.			
3	»	1	4	3	»	»	»	id.	0 59 9	1 <sup>er</sup> janvier 1890.	6 ou 9 ans.			
4	»	2	12	6	»	»	»	Gagey.	0 59 9	id.	6 ou 9 ans.			
4	»	1	5	4	»	»	»	id.	0 59 9	1 <sup>er</sup> mars 1891.	4 ans 10 mois.			
5	»	1	8	5	»	»	»	id.	0 59 9	1 <sup>er</sup> janvier 1890.	6 ou 9 ans.			
4	»	»	6	4	»	»	»	Lhermitte.	0 60 7	id. 1889.	id.			
4	»	1	15	5	»	»	»	id.	0 60 7	id.	id.			
4	»	»	4	4	»	»	»	id.	0 60 7	id.	6 ou 9 ans.			
6	»	1	8	6	»	»	»	id.	0 60 7	id.	6 ou 9 ans.			
1	»	»	3	1	»	»	»	Berthon.	0 58 9	20 mai 1889.	id.			
6	»	1	10	7	»	»	»	id.	0 58 9	1 <sup>er</sup> octobre 1889.	5 ou 8 ans 7 m. 19 j			
4	»	1	5	3	2	»	»	Brunswick.	0 59 99	1 <sup>er</sup> janvier 1891.	3, 6 ou 9 ans.			
3	»	1	7	4	»	»	»	id.	0 59 99	id.	id.			
6	»	»	10	6	»	»	»	id.	0 59 99	id.	id.			
6	»	1	8	9	»	»	»	Brunelat et Lhermitte.	0 54 4	1 <sup>er</sup> janvier 1891.	id.			
5	»	1	6	6	»	»	»	id.	0 54 4	id.	id.			
4	»	1	8	4	»	1	»	En régie.	»	id.	id.			
5	1	2	12	5	»	»	»	id.	0 72	1 <sup>er</sup> février 1888.	3, 6 ou 9 ans.			
3	»	»	4	3	»	»	»	id.	0 64	1 <sup>er</sup> octobre 1889.	id.			
4	»	1	6	5	»	»	»	id.	0 79	1 <sup>er</sup> mai 1892.	6 ou 9 ans.			
4	»	»	2	4	»	»	»	Demardou.	0 79	id.	id.			
5	»	1	3	5	»	»	»	id.	0 77	1 <sup>er</sup> mars 1890.	5 a 6 m ou 7 a.			
3	»	1	8	5	»	»	»	id.	0 77	id.	id.			
3	»	1	4	3	»	»	»	id.	0 77	1 <sup>er</sup> septembre 1889.	6 ou 7 ans.			
3	»	1	5	4	»	»	»	id.	0 77	id.	id.			
4	»	»	2	4	»	»	»	id.	0 62	1 <sup>er</sup> janvier 1890.	3, 6 ou 9 ans.			
5	»	»	8	5	»	»	»	Durr.	0 62	id.	id.			
4	»	1	8	4	»	»	»	id.	0 62	id.	id.			
4	»	»	1	8	»	»	»	id.	0 62	id.	id.			

CIRCOSCRPTIONS PÉNITENTIAIRES	DÉPARTEMENTS	RÉSIDENCES des DIRECTEURS	SERVICE ADMINISTRATIF				INSTITU- TEURS ET INSTITU- TRICES			SERVICE RELIGIEUX			SERVICE DE SANTÉ	
			Directeurs.	Inspecteurs.	Greffiers-comptables et commis.		Internes.	Externes.	Aumôniers catho- liques.		Pasteurs et Rabbins.	Chirur- giens, médecins, phar- maciens.		
					Internes.	Externes.			Internes.	Externes.		Internes.	Externes.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
20	RHÔNE.....	Lyon.....	1	»	»	»	1	»	»	3	»	»	3	
	LOIRE.....	»	1	1	2	»	1	1	»	3	»	»	2	
	AIN.....	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	»	5	
21	SAVOIE.....	»	»	»	»	»	1	»	»	4	»	»	4	
	SAVOIE (HAUTE-).....	Albertville.....	1	»	»	»	1	»	»	3	»	»	4	
	ISÈRE.....	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	3	
	ALPES (HAUTES-).....	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	3	
	VAUCLUSE.....	»	»	»	»	»	1	»	»	2	»	»	3	
23	DRÔME.....	Avignon.....	1	»	»	»	1	»	»	4	1	»	4	
	ARDÈCHE.....	»	»	»	»	»	1	»	»	4	»	»	4	
	AVEYRON.....	»	»	»	»	»	»	»	»	3	2	»	3	
24	LOIRE (HAUTE-).....	Rodez.....	1	»	»	»	1	»	»	3	»	»	3	
	CANTAL.....	»	»	»	»	»	1	»	»	5	»	»	5	
	CHARENTE.....	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	4	
25	VIENNE (HAUTE-).....	Angoulême.....	1	»	1	»	1	»	»	3	»	»	4	
	CORRÈZE.....	»	»	»	»	»	1	»	»	4	»	»	5	
	GIRONDE.....	»	»	»	»	»	1	»	»	3	»	»	3	
26	CHARENTE-INFÉRIEURE.....	Bordeaux.....	1	»	2	»	1	1	»	5	»	»	6	
	DOROGNE.....	»	»	»	»	»	1	1	»	7	2	»	6	
	PYRÉNÉES (BASSES-).....	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	»	5	
	PYRÉNÉES (HAUTES-).....	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	3	
27	GERS.....	Pau.....	1	»	»	»	1	»	»	5	»	»	5	
	LANDES.....	»	»	»	»	»	1	»	»	5	»	»	5	
	GARONNE (HAUTE-).....	»	»	»	»	»	1	»	»	3	»	»	3	
28	ARIÈGE.....	Toulouse.....	1	»	»	»	1	»	»	3	»	»	3	
	TARN.....	»	»	»	»	»	1	»	»	4	1	»	4	
	LOT-ET-GARONNE.....	»	»	»	»	»	1	»	»	4	1	»	4	
29	LOT.....	Eysses.....	»	»	»	»	1	1	»	4	»	»	4	
	TARN-ET-GARONNE.....	»	»	»	»	»	1	»	»	3	»	»	3	
	HÉRAULT.....	»	»	»	»	»	1	»	»	3	1	»	3	
30	PYRÉNÉES-ORIENTALES.....	Montpellier.....	1	»	»	»	2	»	»	3	2	»	4	
	AUDE.....	»	»	»	»	»	1	»	»	3	»	»	3	
31	GARD.....	Nîmes.....	»	»	»	»	1	»	»	4	»	»	4	
	LOZÈRE.....	»	»	»	»	»	»	»	»	4	3	»	4	
	BOUCHES-DU-RHÔNE.....	»	»	»	»	»	1	»	»	3	1	»	3	
	VAR.....	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	3	
32	ALPES-MARITIMES.....	Marseille.....	1	»	3	»	1	1	»	4	3	»	4	
	ALPES (BASSES-).....	»	»	»	»	»	1	»	»	2	»	»	2	
33	CORSE.....	Chiavari.....	»	»	»	»	»	»	»	5	»	»	5	
			»	»	»	»	»	»	»	5	»	»	5	
			24	7	43	»	18	59	»	359	25	10	380	
TOTAUX.....			86				77			387			404	

SERVICE DE SURVEILLANCE											RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Gardiens-chefs.	Premiers-gardiens.	Gardiens commis-greffiers.	Gardiens ordinaires.	Surveillantes laïques.	Surveillantes religieuses.	Gardiens des dépôts.	FEMMES DIVERS (auxiliaires, portiers, etc.)	NOMS des entrepreneurs.	PRIX de journée alloué à l'entrepreneur.	DATE du commencement des marchés.	DURÉE des marchés.											
												15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
3	»	1	13	5	»	»	»	MM. Brunswick.	fr. c.	1 <sup>er</sup> septembre 1893.	6 ou 9 ans.											
4	1	3	30	3	9	»	»	id.	0 62 9	id.	id.											
5	»	»	7	5	»	»	»	id.	0 62 9	id.	id.											
4	»	1	5	4	»	»	»	Droguet.	0 66 6	1 <sup>er</sup> janvier 1891.	3, 6 ou 9 ans.											
4	»	»	6	4	»	»	»	id.	0 66 6	id.	id.											
4	»	1	14	5	»	»	»	id.	0 66 6	id.	id.											
3	»	»	»	3	»	»	»	En régie.														
4	»	1	6	4	»	»	»	Aubert.	0 71 9	1 <sup>er</sup> juin 1892.	6 ou 9 ans.											
4	»	2	9	4	»	»	»	id.	0 71 9	id.	id.											
3	»	»	2	3	»	»	»	id.	0 71 9	id.	id.											
3	»	»	3	3	»	»	»	Cazeneuve.	0 79 7	1 <sup>er</sup> janvier 1893.	id.											
5	»	»	6	5	»	»	1	id.	0 79 7	id.	id.											
4	»	3	4	»	»	1	»	id.	0 79 7	id.	id.											
4	»	1	4	5	»	»	»	Denardou.	0 79	1 <sup>er</sup> mai 1892.	id.											
5	»	2	21	5	»	»	»	id.	0 79	id.	id.											
3	»	»	3	3	»	»	»	id.	0 79	id.	id.											
6	»	»	»	7	»	»	»	Veysset.	0 63	1 <sup>er</sup> janvier 1890.	5 ans 4 mois.											
7	»	2	17	6	5	»	»	id.	0 63	id.	id.											
5	»	»	3	5	»	»	»	id.	0 63	id.	id.											
3	»	»	2	3	»	»	»	En régie.														
3	»	»	2	3	»	»	»	id.														
5	»	2	10	5	»	»	»	id.														
5	»	»	2	5	»	»	»	id.														
3	»	»	2	3	»	»	»	id.														
3	»	»	1	3	»	»	»	Cazeneuve.	0 68	1 <sup>er</sup> mai 1889.	6 ou 9 ans.											
4	»	1	11	3	4	»	»	id.	0 68	id.	id.											
4	»	»	4	4	»	»	»	id.	0 68	1 <sup>er</sup> juillet 1890.	4 ou 7 ans 10 m.											
4	»	»	5	4	»	»	»	Taillade.	0 82	1 <sup>er</sup> juin 1889.	6 ou 9 ans.											
3	»	»	2	3	»	»	»	id.	0 82	id.	id.											
3	»	»	3	3	»	»	»	id.	0 82	1 <sup>er</sup> juillet 1890.	5 ou 9 ans.											
4	»	2	13	5	»	»	»	Brunswick.	0 61 9	1 <sup>er</sup> mars 1891.	3, 6 ou 9 ans.											
3	»	1	6	3	»	»	»	id.	0 61 9	id.	id.											
4	»	»	6	4	»	»	»	id.	0 61 9	id.	id.											
3	»	1	6	4	»	»	»	Aubert.	0 71 9	1 <sup>er</sup> juin 1892.	id.											
3	»	»	2	3	»	»	»	id.	0 71 9	id.	id.											
3	»	2	8	3	»	»	»	Brunswick.	0 56 6	1 <sup>er</sup> juin 1891.	id.											
5	2	3	34	3	4	»	»	id.	0 56 6	id.	id.											
2	»	1	15	3	»	»	»	id.	0 56 6	id.	id.											
5	»	»	1	5	»	»	»	En régie.														
5	»	1	12	5	»	»	»	Monlaü.	0 65 9	1 <sup>er</sup> janvier 1893.	6 ou 9 ans.											
								Galby (Eugène).	0 59 4	1 <sup>er</sup> janvier 1892.	3, 6 ou 9 ans.											
								Brunswick.	0 52 7	16 juillet 1892.	id.											
								id.	0 51 9	1 <sup>er</sup> janvier 1891.	id.											
								2	3	7	»	»	»	14								
												86				77			387			404